

# ARNAQUES-INFOS

> Numéro 45 <

SEPTEMBRE 2010

> 2 € <

Lettre trimestrielle d'information publiée par le Réseau anti-arnaques, BP 15 - 79340 MÉNIGOUTE

## LE MIRAGE DU TRAVAIL À DOMICILE

Le canal internet permet de recycler des offres douteuses qui ont déjà sévi dans le passé.

En 1994, ce domaine avait déjà été exploité par des sociétés d'origine italienne qui vendaient des kits pour assembler ~ à domicile ~ des jouets ou des bijoux.

Le concept réapparaît en 2010. Il s'agit de kits d'assemblage à acquérir (*ex : 64 € la boîte de 20 colliers + 6 € de frais de port*), sachant que les 20 colliers confectionnés sont rachetés 170 € par le donneur d'ordre.

Mais des problèmes de finition et de qualité constituant le motif idéal pour ne pas régler cette somme...

### AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- |   |   |
|---|---|
| ■ Le dossier du trimestre : le piège des échantillons gratuits sur internet | 2 |
| ■ Actions à suivre  | 3 |
| ■ Sur les marches du palais   | 4 |
| ■ Appels à témoignages  | 5 |
| ■ Loteries et cadeaux : les enseignes à éviter                              | 6 |
| ■ Comment nous aider ?  | 7 |
| ■ Arnaques-infos.org : déjà un an !   | 8 |

### N° SPÉCIAL ARNAQUES-INFO

*« Vente à distance : savoir décrypter les promesses de gains et de cadeaux »*

Ce numéro spécial **ARNAQUES-INFOS**, édité à 6 000 exemplaires, est paru en mai 2010. Il est disponible sur simple demande (*joindre une enveloppe timbrée à 0,95 €*).

La version électronique est également disponible. Nos coordonnées postales et internet sont mentionnées en bas de la page 8.

---

# LE DOSSIER DU TRIMESTRE : LE PIÈGE DES ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR INTERNET

---

## ◆ À L'ORIGINE : DES KILOS À PERDRE ET UNE PLANTE DU BRÉSIL

Durant l'été 2009, le Réseau anti-arnaques avait recensé plus de 800 réclamations de clients ayant commandé - sur internet - des échantillons gratuits de gélules à base d'açaï permettant de perdre les kilos superflus.

En fait, des frais de port (4 € environ) devaient être réglés par carte bancaire.

Mais les consommateurs ayant sollicité l'envoi de ces échantillons gratuits avaient vu leur compte bancaire prélevé par la suite de sommes voisines de 90 €. Ils avaient accepté les conditions générales rédigées en anglais qui prévoyaient un envoi mensuel facturé.

Les enseignes VIV3 LABS, VIVERA et TRADING PLANET étaient notamment citées. Ces sociétés ont d'ailleurs fait l'objet d'une décision de liquidation judiciaire en Angleterre.

## ◆ LES VARIANTES

D'autres offres s'inspirant de ce concept (*offre d'échantillon gratuit + frais de port à régler*) ont été recensées par le Réseau anti-arnaques : le dentifrice blanchissant IDOL WHITE, le caleçon de marque Calvin Klein distribué par le site [ckgiveaways.com](http://ckgiveaways.com).

## ◆ LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ 2010

La saison estivale 2010 a vu l'arrivée de deux nouvelles propositions :

- ↳ Le thé vert CHO-YUNG (8,81 € de frais de port pour recevoir l'offre d'essai puis un approvisionnement automatique d'une cure à 69,99 €/mois) ;
- ↳ L'hydratant contre le vieillissement de la peau RÉPRINT (5,14 € de frais de port puis 71 €/mois) ;
- ↳ Le nettoyeur de colon PROCLEANSE (8,81 € de frais de port puis 89,99 €/mois) ;
- ↳ Le blanchisseur de dents GLOW par GLEAMIFY (4,95 € de frais de port puis 49,95 €/mois).

## ➤ Les conseils du Réseau anti-arnaques :

- Ne pas céder à la tentation de l'échantillon gratuit ou de l'offre d'essai.
- Malgré tout, en cas de commande, privilégier l'e-carte (carte bancaire à usage unique pour les paiements sur internet, commercialisée par la plupart des réseaux bancaires).

---

# ACTIONS À SUIVRE

---

## ◆ **ITAL CUCINE**

Nous évoquions dans le numéro précédent les pratiques commerciales de ces vendeurs de cuisines sévissant, notamment, lors de foires et salons.

La **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)** de l'Ardèche a transmis un dossier contentieux au parquet de Privas.

## ◆ **CDISCOUNT**

CDISCOUNT, filiale du groupe CASINO, reste le principal site marchand cité dans les réclamations reçues par le **Réseau anti-arnaques**.

Et pourtant, CDISCOUNT est adhérent de la **FEVAD (Fédération des entreprises de vente à distance)**, ce qui est habituellement un gage de sérieux.

Sa direction juridique fait preuve d'un certain agacement vis-à-vis des demandes du **Réseau anti-arnaques** :

*« Vous faites mention de la réclamation par une société britannique concernant le paiement d'une facture. Votre association ne semble pas fondée à traiter de ce type de réclamation. »*

*« Vous nous demandez des explications concernant l'origine des dysfonctionnements constatés ainsi que les mesures correctives que nous y avons apportées. Votre association ne nous semble pas fondée à demander à notre société la communication de tels renseignements. »*

Chacun pourra apprécier le sens de la communication et la volonté d'évoluer de CDISCOUNT.

## ◆ **« ROMANCE SCAMMING »**

En complément du dossier du trimestre « Les arnaques africaines », un lecteur de Château-Thierry nous signale l'expansion du « *romance scamming* ». L'escroquerie sentimentale consiste à insérer un faux profil sur internet et de fausses photos.

L'homme ou la femme réside en Afrique et sollicitera l'aide financière du nouvel amoureux pour régler ses frais médicaux, son hébergement et son voyage en France...

---

---

# SUR LES MARCHES DU PALAIS

---

---

Cette nouvelle rubrique a pour objectif d'évoquer les actions en justice en cours.

## ◆ **LA CONDAMNATION DU CCE**

Par jugement en date du 13/10/09, le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné le **Centre commercial européen**, représenté par **M. Vincent BIHLER**, et **M. Marc KAPP**, directeur du marketing, pour pratiques commerciales trompeuses et demande de contrepartie à un tirage au sort.

Sont concernées les opérations publicitaires organisées par le catalogue **Centre commercial européen** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 1<sup>er</sup> mars 2007.

## ◆ **LE SALON DE JARDIN DE BAKKER-FRANCE**

Ce consommateur pensait bien être le bénéficiaire d'un ensemble « jardin de rêve en bois exotique » (*valeur 1 050 €*) mais a reçu, en fait, trois torches de jardin en bois.

Le juge de proximité de Lille, dans une décision du 19 mai 2010, a relevé l'ambiguïté volontaire des termes de l'offre publicitaire et a condamné la **SARL PLANTIFLOR** – exploitant l'enseigne commerciale **BAKKER** – à 500 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

### **AUX LECTEURS D'ARNAQUES-INFOS**

Vous recevez, actuellement, la version papier d'**Arnaques-infos**.

Vous pouvez opter pour la version électronique en nous adressant une simple demande à :  
[contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)

# APPELS À TÉMOIGNAGES

## SPÉCIAL VACANCES ET LOISIRS

### Nuits d'hôtel gratuites EUROREST

Vous avez répondu à une offre publicitaire **EUROREST** sur internet vous proposant de profiter de 14 nuits d'hôtel gratuites, sous réserve de respecter certaines contraintes (*frais d'inscription de 29 €, repas obligatoires, une seule nuit par hôtel choisi*).

### Coffrets cadeaux

Vous êtes bénéficiaire d'un coffret cadeau du type **SMARTBOX, WONDERBOX, HAPPYBOX, INTERNITY...** et vous avez choisi une prestation du catalogue.

### Achat de billets de concert et de spectacle

Vous avez commandé des billets sur des sites spécialisés :

↳ [reservation-concert.com](http://reservation-concert.com)

↳ [euroteam.net](http://euroteam.net)

et autres...

### Photos de bébés en maternité

Lors de votre séjour en maternité, vous avez été sollicitée par un photographe. Par la suite, un vendeur vous a présenté à domicile des séries de photos et des objets souvenirs (*empreinte de pied, de main...*) ?

### Bonimenteurs

Vous avez été sollicité sur un marché, dans une foire-expo, ou dans tout autre lieu, par des bonimenteurs vous promettant de réaliser une excellente affaire moyennant une participation financière.

Les accroches commerciales ainsi que l'argumentaire utilisés pour recueillir votre commande nous intéressent.

### Satisfait ou mécontent, votre témoignage intéresse :

**Le Réseau anti-arnaques  
BP 15  
79340 MÉNIGOUTE**

**Courriel :  
[temoignage@arnaques-infos.org](mailto:temoignage@arnaques-infos.org)**

### AVERTISSEMENT

Ces appels à témoignages visent à compléter la base d'informations détenue par le **Réseau anti-arnaques**. Tous les témoignages, qu'ils soient favorables ou défavorables pour la société concernée, sont intégrés au dossier ouvert par le **Réseau anti-arnaques**.

Il est demandé aux personnes répondant à un appel à témoignages de bien vouloir s'identifier (*nom, prénom et adresse*).

### Offres promotionnelles

Vous avez répondu à une offre promotionnelle destinée à récompenser votre achat ou votre fidélité (*offre de remboursement, promesse de cadeau, points de fidélité*).

### CASH BACK

Vous avez souscrit à un programme de fidélisation payant, du genre **Club-A-Loisirs** ou **Remises et Réductions**, vous faisant miroiter des économies ou gains futurs.

### Le Comptoir numismatique

Vous avez répondu à une offre publicitaire **Le Comptoir numismatique** (*pièces de collection, couteaux commémoratifs, médailles...*).

### Service consommateurs

Mécontent d'un produit que vous avez acheté, vous avez écrit ou téléphoné au service consommateurs dont les coordonnées étaient mentionnées sur l'emballage.

---

# LOTÉRIES ET CADEAUX : LES ENSEIGNES À ÉVITER

---

Le Réseau anti-arnaques actualise régulièrement sa liste noire, établie à partir des témoignages reçus, des enquêtes et des actions en justice en cours.

## LES ENSEIGNES FRANÇAISES

■ Les principales enseignes commerciales de la SAS PROMONDO (*Carros - 06*) :

BIEN-ÊTRE ET CONFORT\*  
HOME DISTRIBUTION\*  
LABORATOIRES MINCÉA  
MOINES DE SAINT-GEORGE  
NATURLIS  
PRÉFÉRENCES  
PRESTIGE ET SÉDUCTION  
SILHOUETTE IDÉALE  
VITAL CONFORT\*

\* Les trois enseignes actuellement les plus utilisées par PROMONDO.

■ Et aussi :

ALICE AVANTAGES  
AQUA VITALIS  
BELA VITA  
CENTRE DE PAIEMENT DES RÉCLAMATIONS D'ESPÈCES  
(CPRE)- EMTL  
INSTITUT PATRICK LACROIX  
MONASTÈRE SOURCE DE MARIE  
MOULIN DE L'AUNAY  
PHYDERMA  
PROPRE ET PRATIQUE  
40 CARATS  
SANTÉ MARKET

## LES ENSEIGNES BELGES

Les enseignes du groupe belge DUCHESNE : TV DIRECT DISTRIBUTION, TVD SANTÉ, TVD DISTRIBUTION, LES INDISPENSABLES, ÉPHÉDRA, BEST OF, OLIVÉAL, BIOTONIC, LINÉAL, CHRISTIAN DENEUVE, NOTRE VIE, LABORATOIRES PEYRAC.

Les enseignes du groupe AMA (*qui utilisent néanmoins une boîte postale à Antibes*) : VITAL BEAUTY, SWISS HOME SHOPPING, LE CLUB, LES BIJOUX D'ELISA.

## LES AUTRES ENSEIGNES ÉTRANGÈRES

Compte tenu du nombre croissant d'enseignes étrangères, la liste complète est désormais uniquement disponible sur le site [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org) (*mais, sur demande, nous pouvons vous en adresser une version papier*).

---

# COMMENT NOUS AIDER ?

---

Le **Réseau anti-arnaques** est une structure composée uniquement de bénévoles. Compte tenu de son mode de fonctionnement spécifique (*association loi 1901 dite « fermée », c'est-à-dire sans adhérents à l'exception des membres fondateurs*), vous pouvez apporter votre soutien de différentes façons.

## **Expédition de plis publicitaires « douteux » (santé, voyance, gains...)**

Vous êtes destinataires de plis publicitaires douteux. N'hésitez pas à nous les transmettre.

Compte tenu de la volumétrie reçue, nous formulons les préconisations suivantes pour faciliter le traitement et la gestion de ces envois :

- ↪ Conservez les documents reçus (*y compris l'enveloppe réponse*) dans l'enveloppe d'origine. Ne réexpédiez pas de documents incomplets.
- ↪ Mentionnez – si vous la connaissez – sur chaque enveloppe, la date de réception (*jour/mois/année*) sauf si cette mention apparaît déjà.
- ↪ N'apposez aucune mention manuscrite sur les documents publicitaires (*si vous souhaitez formuler des remarques ou attirer notre attention sur un point, faites-le sur une page à part*).

## **Test d'offres promotionnelles**

Nous recherchons également les emballages promotionnels (*du style « votre 1<sup>er</sup> achat remboursé » ou « x € remboursés sur votre achat »*) et nous sommes intéressés par l'aboutissement de votre démarche.

## **Test de jeux et concours (tous produits et magazines)**

Nous souhaitons renforcer notre panel de testeurs.

## **Don au Réseau anti-arnaques**

Vous pouvez effectuer un don du montant de votre choix par chèque bancaire ou mandat. Il sera affecté prioritairement au budget « enquêtes et tests ».

<p>Écrire à :</p> <p><b>Réseau anti-arnaques</b> <b>BP 15</b> <b>79340 MÉNIGOUTE</b></p>
--

Le site du **Réseau anti-arnaques** fête sa 1<sup>re</sup> année d'existence (*il a été inauguré le 9 septembre 2009*).

Il enregistre en moyenne 4 700 visites mensuelles (*pour 3 950 visiteurs différents*).

Progressivement, de nouvelles pages vont apparaître : agences de recouvrement, travail à domicile, bonimenteurs et démarchage à domicile, bancassurance, grande distribution.

## OUI SOMMES-NOUS ?

Le **Réseau anti-arnaques** est une association loi 1901 qui a pour objet de détecter, recenser et tester les principales arnaques de la consommation dans les domaines suivants : loteries et concours publicitaires, offres promotionnelles, vente à distance, sites marchands, démarchage à domicile, démarchage par téléphone, travail à domicile, offres d'emploi « bidons », annuaires professionnels, chaînes d'argent, ventes pyramidales, ventes multi-niveaux, voyance, méthodes de santé miracles, bonimenteurs, agences de recouvrement, voyages publicitaires, placements mirifiques...

Le **Réseau anti-arnaques** est une association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**.

La « **Liste noire des enseignes à éviter** » est établie à partir des dossiers d'enquête du **Réseau anti-arnaques**, des témoignages reçus et des actions en justice connues.

## MENTIONS LÉGALES

ARNAQUES-INFOS est une marque déposée sous le numéro 023153480 auprès de l'**Institut national de la propriété industrielle**.

Président du **Réseau anti-arnaques** : **Pascal TONNERRE**. (president@arnaques-infos.org)

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**.

Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

N° SIRET : 503 805 657 00015

La gestion des appels à témoignages a fait l'objet d'une déclaration auprès de la **CNIL** enregistrée sous le n 1353408.

Imprimé par l'Espace Associatif, 53, impasse de l'Odet, 29000 Quimper.

**Reproduction autorisée sous réserve de citer l'origine.**

## ABONNEMENT À ARNAQUES-INFOS

**Version « papier » : 8 € (les 4 numéros), 16 € (les 8 numéros)**. Le numéro d'échéance de l'abonnement est indiqué sur l'étiquette adresse de l'enveloppe d'expédition.

**Version électronique : 10 € (les 8 numéros)**.

La gestion des abonnements à cette lettre trimestrielle a fait l'objet d'une déclaration à la **CNIL** sous le numéro 690844 conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Conformément à l'article 34 de la loi précitée, tout abonné dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé directement par courrier auprès du **Réseau anti-arnaques**.

---

ARNAQUES-INFOS : lettre trimestrielle d'information publiée par  
Réseau anti-arnaques, BP 15 - 79340 MÉNIGOUTE  
Courriel : contact@arnaques-infos.org